



J'ALLUME MA RUE À MAURECOURT

Un juste éclairage public, adapté à vos besoins !

À partir du lundi 13 mars minuit, l'éclairage public sera éteint de 23h à 6h et pourra être rallumé par les habitants depuis leur smartphone.

Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Maurecourt lancent le dispositif « **J'allume ma rue** » sur toute la commune.

Les zones traversées par les habitants seront rallumées sur leur passage pendant 10 minutes, en activant la fonctionnalité sur le site internet jallume.fr via leur smartphone.

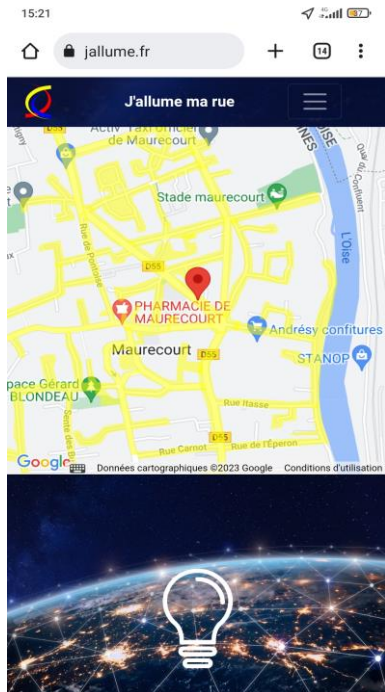
Nous vous souhaitons bon usage de ce service dont vous trouverez le mode d'emploi au verso.



MAURECOURT



J'ALLUME MA RUE À MAURECOURT



1 – Depuis mon smartphone, je me connecte sur www.jallume.fr

2 – Si demandé, j'active la géolocalisation de mon navigateur internet

3 - Ma position apparaît sur la carte

4 – Je clique sur l'ampoule. L'éclairage autour de moi s'allume pour 10 minutes et me suit dans mes déplacements

Plus d'informations

